

Relevé des notes

Baccalauréat technologique session 2022

N° candidat : 02046875520

Inscription n°: 002

RECTORAT BUREAU DU BACCALAUREAT 31 RUE DE L'UNIVERSITE 34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Nom de famille : TORRES Prénom(s) : Serena Elena Adriana

Née le : 10/04/2004

A: VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (094)

INE: 071079931CA

Égalité Fraternité

> MADAME TORRES Serena Elena Adriana 26 RUE DES POUZADES 34160 ST DREZERY



CycladesVerifRLN

Etablissement: 0341921D LPO GEORGES POMPIDOU-CASTELNAU/LEZ - CASTELNAU LE LEZ(0341921D)

Jury : SJDEL85 Catégorie : SCOLAIRE

Série : Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enrouvee terminales	Coef.	1er groupe	
Epreuves terminales	Coei.	Note	Points
Français			
Français écrit A11 2021	5.00	14.00	70.00
Français oral A11 2021	5.00	18.00	90.00
Philosophie	4.00	16.00	64.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	14.00	16.00	224.00
Management, sciences de gestion et numérique - Mercatique (Marketing)	16.00	17.00	272.00
Droit et économie	16.00	15.00	240.00
Totaux	60.0		960.00

Contrôle continu		1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points	
Histoire - Géographie	3.33	13.00 (A11 2021)	43.29	3.00	12.40	37.20	
Enseignement moral et civique				1.00	14.40	14.40	
Langue vivante A (Anglais) (ETLV)	3.33	13.70 (A11 2021)	45.62	3.00	13.50	40.50	
Langue vivante B (Espagnol)	3.33	18.00 (A11 2021)	59.94	3.00	16.80	50.40	
Mathématiques	3.33	12.00 (A11 2021)	39.96	1.66	16.70	27.72	
Education physique et sportive				5.00	14.00	70.00	
Sciences de gestion et numérique	5.00	12.00 (A11 2021)	60.00				
Notes de bulletins de 1ère tous enseignements	5.00	14.78 (A11 2021)	73.90				
Total de coefficients : 40.0		Total de points : 562.94					

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	960.00
Contrôle continu	40.0	562.94
Totaux	100.0	1522.94
MOYENNE FINALE	15.23	

Décision du jury :

Admis Mention Bien



A MONTPELLIER, le 05 juillet 2022 Le Responsable de la Division des Examens et Concours Laurent GOUZE



RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette règlementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.